Le système graphique

L’écriture du français repose sur un système alphabétique. Les lettres, seules ou combinées, permettent de transcrire à l’écrit les sons de l’oral. Ainsi s’établit une correspondance entre ce que l’on entend et ce que l’on écrit, qu’on appelle correspondance graphophonologique. La complexité de certaines d’entre elles est à l’origine des difficultés orthographiques du français puisque ces correspondances sont très variables. Par exemple, le son /e/ en fin de mot peut s’écrire de multiples façons.

Il importe de connaître et de comprendre le fonctionnement du système (ortho)graphique pour aider les élèves à progresser dans ce domaine.

—————————————————————————

La chaîne écrite peut être découpée en unités : bloc de texte, phrase, groupe syntaxique, mot, syllabe, lettre.

La chaîne orale peut être segmentée en unités mots, syllabes et sons, qu’on appelle « phonèmes »

Pour comprendre l’orthographe française, on étudie la fonction des lettres et leur relation avec le son qu’elles produisent.

 Pour cela, il faut : - connaître le système phonétique du français

 - savoir utiliser l’API pour transcrire un énoncé entendu

 - comprendre la valeur des phonèmes et des graphèmes

I. Les phonèmes du français

Déf : le phonème est un son, c’est la plus petite unité distinctive d’un mot.

Ex : Dans son/ mon, les phonèmes /s/ et /m/ permettent de distinguer les deux mots.

On note le phonème entre crochets ou entres barres obliques : [a] , /a/

A. Différencier phonèmes et graphèmes

|  |  |
| --- | --- |
| **Phonème** (ce que l’on entend) | **Graphème** (ce que l’on écrit, à l’aide de lettres) |
| /o/  | => graphème o (transcrit avec la lettre « o »)=> graphème au (transcrit avec les lettres « a » et « u »)=> graphème eau (transcrit avec les lettres « e » « a » « u »=> graphème ô (transcrit à l’aide de l’accent circonflexe)  |

B. Représenter les phonèmes grâce à l’alphabet phonétique

Le phonème correspond à un son, un son consonne p ex /k/ ou un son voyelle , p ex /i/

Dans le mot « tableau », il y a 5 phonèmes.

On les représente à l’aide de l’alphabet phonétique. Ex : *tableau* : /tablo/

L’API (alphabet phonétique international) classe les phonèmes selon plusieurs critères, dont le lieu d’articulation dans l’appareil phonatoire.

Alphabet phonétique français

Les voyelles

**Voyelles orales**

[ a ] table

[ e ] année

[ ɛ ] poète

[ i ] ville

[ ɔ ] pomme

[ o ] faux

[ u ] doux

[ y ] pur

[ œ ] peuple

[ ø ] nœud

[ ə ] je , le, ce

**Voyelles nasales**

[ ɛ̃ ] main

[ấ ] chant

[ ɔ̃ ] mon

[ œ̃ ] parfum

**Semi-voyelles**

[ j ] paille /paj/

[ ɥ ] nuit /nɥi/

[ w ] toi /twa/

Les consonnes

**Bilabiales**

[ p ] porte

[ b ] beau

[ m ] mot

**Labiodentales**

[ f ] fort

[ v ] vie

**Apico-dentales**

 [ t ] tige

[ d ] don

 [ n ] neuf

**Alvéolaires**

 [ l ] louer

 [ s ] sot

[ z ] azur

**Palatales**

[ ʃ ] chant

[ ʒ ] juger

 [ ɲ ] bagne

**Vélaires**

[ k ] sac

[ g ] gain

**Uvulaire**

[ r ] riche

Les semi-voyelles (appelées aussi semi-consonnes) se combinent à une autre voyelle (ex : /j/ + / ɔ̃/) pour produire deux phonèmes, mais qui se prononcent en une seule syllabe.

Ex : il n’y a qu’une syllabe dans « -aille » /aj/ ; « -ien » / jɛ/ ; « -ui » /ɥi/

Il faut distinguer le « ion » d’ « avion » et de « (nous) rions » :

 « avion » /a - vjɔ̃/ a 2 syllabes, les phonèmes /vjɔ̃/ sont prononcés ensemble sans séparer le /j/ du / ɔ̃/. On code le « i » avec le phonème /j/ car c’est une semi-voyelle.

Alors que « nous rions » sera transcrit / riɔ̃/ ou / rijɔ̃/, avec le phonème /i/, car les lettres « ions » ne sont pas prononcées ensemble mais en 2 syllabes

II. Les graphèmes

A. Repérer un graphème

1. Reconnaître les graphèmes d’un mot

Déf : un graphème est constitué d’une ou de plusieurs lettres qui servent à transcrire à l’écrit un phonème. Le graphème peut aussi être un accent, dont le rôle est alors de changer la valeur phonique (le son) d’une lettre (ex : la lettre « e » assortie du graphème accent aigu « ‘ » permet d’obtenir le son /e/.

Ne pas confondre *lettre* et *graphème* :

**La lettre** est un signe de l’alphabet, qui sert écrire un graphème, dans un mot.

**Le graphème** est une réalisation graphique, constituée d’au moins une lettre.

ex : le mot *tableau* est constitué de 5 graphèmes : « t », « a », « b », « l », « eau ».

2. Compter le nombre de graphèmes

En règle générale, il y a autant de graphèmes qu’il y a de phonèmes, puisque les premiers servent à transcrire les seconds à l’écrit.

Une exception :

- Le graphème « x » produit deux phonèmes :

 - 2 phonème sonores /g/ + /z / entre deux voyelles /gz/ dans « exister »

 - ou 2 phonèmes sourds /k/ + /s/, devant consonne, /ks/ dans « explorer »

B. Distinguer les différents rôles des graphèmes

La non correspondance entre phonèmes et graphèmes est à l’origine des difficultés orthographiques du français, puisqu’il n’y a pas toujours le même graphème pour le même phonème, comme dans une écriture « phonétique ».

Les graphèmes peuvent avoir trois fonctions possibles dans un mot (qui peuvent parfois se combiner).

**1. Valeur sonore**

**Les graphèmes permettent de transcrire graphiquement un phonème**

> La plupart des graphèmes servent à coder un des sons (un phonème) de l’oral. On appelle ces graphèmes des **phonogrammes**.

 Ex : *animal* : ce mot n’est constitué que de graphèmes servant à coder un phonème :

 *a* /a/ + *n* /n/ + *i* /i/ + *m*/m/ + *a* /a/ + *l* /l/

 Ex : Dans *aussi*, le graphème *ss* est un phonogramme qui transcrit graphiquement le son /s/

> Deux ou trois lettres peuvent se combiner pour former un graphème : ch, qu, gu, gn, ou, ain, oi, ,etc.

> Certains graphèmes peuvent être prononcés différemment, donc être codés par deux phonèmes distincts, selon leur place dans le mot. Leur valeur sonore dépend de leur entourage :

- le graphème « s » = /s/ le plus souvent, mais « s » = /z/ entre deux voyelles ou en liaison. Ex : de**s** enfants ru**s**és.

- les graphèmes « c » et « g » changent de sonorité selon leur place également. «c » = /s/ ou /k/ ; « g » = /g/ ou /ʒ/

> Certaines lettres muettes, à l’intérieur d’un mot (à ne pas confondre avec les terminaisons d’accord en genre et en nombre) , sont des traces d’un ancien mot. On les appelle des **lettres étymologiques,** qui ne sont plus prononcées. Elles sont la trace écrite de l’évolution historique d’un mot.

 Ex : *sept* < *septem* (lat.), *vingt, succinct, le temps, le corps (*le « s » n’est pas une marque de pluriel)

**2. Valeur grammaticale**

**Les graphèmes peuvent avoir un rôle grammatical**

> On trouve ces graphèmes plutôt en fin de mot, et souvent transcrits par des lettres muettes (à ne pas confondre avec des lettres étymologiques). On appelle parfois ces graphèmes des **morphogrammes grammaticaux**.

> Ils donnent une information grammaticale concernant un accord ou marquant une désinence :

Ces graphèmes marquent **le nombre** (ex : ils parle**nt**) , **le genre** (ex : bleu**e**) , **la personne** (ex : tu parle**s**) , **le temps** verbal ( ex : il all**a**, elle mange**ait** , part**i** ) .

Ce sont souvent des lettres muettes qui servent de terminaisons. Il ne faut pas les confondre avec les lettres étymologiques.

On peut les supprimer et/ ou les remplacer par d’autres graphèmes grammaticaux.

**3. Valeur lexicale**

**Ces graphèmes donnent une information lexicale**

> Ce sont souvent des lettres muettes qui appartiennent au radical du mot, qu’on ne peut donc pas supprimer.

Ex : *galo***p***, peti***t**

On peut le plus souvent percevoir oralement ces graphèmes en développant la famille du mot : galo**p**er, pet**it**esse.

> Ils sont appelés **morphogrammes lexicaux**.

**4. Les graphèmes peuvent avoir une valeur distinctive**

**Ils permettent de distinguer deux homophones**

> Ces graphèmes permettent de différencier deux mots de même sonorité : deux homophones.

Le graphème distinctif peut être constitué d’une ou de plusieurs lettres.

Ce graphème peut aussi être un accent, permettant d’éviter de confondre deux formes homonymes.

Ex : *à/a – ont/on – ou/où*

Ex : *compte, conte, comte – ver, verre, vers – cher, chair*